

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

VOL. LVI, No. 1 New York : tél. : (718) 812-2820; • Montreal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 18- 25 février 2026

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

IL FAUT ENOPECHER QUE LES ANCIENS MEMBRES DU CPT ESQUIVENT LA JUSTICE

Appel à rendre les ex-conseillers présidents disponibles aux poursuites

Un seul des neuf membres du CPT a fait sa déclaration de patrimoine

Par Léo Joseph

Selon l'histoire politique et judiciaire d'Haïti, c'est la première fois que des anciens grands commis de l'État sont susceptibles de

se retrouver en porte à faux avec la Justice. Cette situation mobilise les secteurs anti-corruption du pays mettant à contributions leurs infrastructures et ressources, afin d'empêcher que les anciens con-

seillers présidentiels et leurs alliés au sein du pouvoir ne soient pas des intouchables dans le cadre d'éventuelles poursuites judiciaires contre eux. Certains pensent que cette posture affichée par

les milieux proches des activistes anti-corruption se justifie par les nombreuses accusations qui ont été portées contre des membres du Conseil présidentiel de transition (CPT), des ministres et des directeurs généraux, notamment durant la transition dirigée par le tandem CPT-Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé.

En effet, l'initiative visant à rendre des accusés disponibles pour répondre des accusations qui seraient portées contre eux est lancée par le Réseau des journalistes anti-corruption (RHAJAC), sous forme d'alerte lancée au Premier ministre de facto Alix Didier Fils-Aimé.

Dans le document envoyé à l'adresse du chef du gouvernement, le RHAJAC insiste auprès de ce dernier pour qu'il abroge « immédiatement » le décret du 1^{er} décembre 2025 relatif à la Haute

Cour de Justice.

Dans une note de presse publiée le 11 février 2026, soit 4 jours après la fin du mandat du CPT, le RHAJAC dénonce un texte qu'elle estime « *dangereux pour l'état de droit et susceptible de favoriser l'impunité des anciens membres du Conseil présidentiel de transition (CPT)* ». Loi dur. Selon cette organisation, cette loi pourrait également favoriser d'autres grosses légumes de la gouvernance intérimaire, qui pourraient être l'objet de poursuites judiciaires, en raison de dérivés dont ils seraient accusés.

Le RHAJAC attire l'attention du Premier ministre intérimaire, qui est également chef de l'Exécutif monocéphale, sur le fait que ce document constitue une « *tentative de combler un vide juridique ancien sur le fonctionne-* »

Suite en page 8



Les trois membres toxiqués de l'ex-CPT, de g. à d., Louis Gérard Gilles, Smith Augustin et Emmanuel Vertilaire.

LES CAPACITÉS FONCTIONNELLES DE LA PNH ENCORE RENFORCÉES

10 nouveaux blindés offerts par le Canada, pour quel résultats ?

Les territoires dits récupérés ne sont pas libérés des gangs armés...

Par Léo Joseph

Il semble que la communauté internationale veuille justifier son choix pour mener la transition, en la personne d'Alix Didier Fils-Aimé, en renforçant les capacités opérationnelles de la Police nationale d'Haïti (PNH), par l'augmentation de ses ressources matérielles. Si tel est le motif des dernières livraisons de véhicules blindés effectuées en faveur de l'institution policière, il faut s'attendre à des délivrances d'autres natures. Bien que les livraisons

successives de blindés antérieure-



Alix Didier Fils-Aimé

ment effectuées n'aient pas porté les résultats escomptés, les forces de l'ordre haïtiennes n'ayant pas fait un usage objectifs des véhicules mis à leur disposition.

En effet, une nouvelle fournée de blindés vient d'être délivrée à la Police haïtienne, don du gouvernement canadien, par l'entremise de l'ambassade du Canada, en Haïti. Le lundi 16 février, lors d'une cérémonie spéciale, le chef de la diplomatie canadienne, André François Giroux, a remis

Suite en page 2

HAPPENNINGS!

FROM THE DESK OF RAY JOSEPH

What to expect from New Governance in Haiti

No more speculations regarding February 7, which marked the end of the mandate of the multi-

charge of Haiti's governance since April 2024, when its nine members were sworn into office in Port-au-Prince, after being chosen, March 11, 2024, during a meeting, in Kingston, Jamaica, of the international community, with U.S. in the lead, in concert with the leaders of CARICOM, the 15-member organization of Caribbean states.



The Governor of Ohio Mike Dewine

headed Council of Presidential Transition (CPT) which was in

Contrary to rumors that some members of the CPT considered prolonging their mandate, all packed up and left, as Alix Didier Fils-Aimé, the Prime Minister they had chosen, took over and pronounced a speech of acceptance, Sunday evening, February

Continued to page 7

LES CAPACITÉS FONCTIONNELLES DE LA PNH ENCORE RENFORCÉES

10 nouveaux blindés offerts par le Canada, pour quel résultats ?

Les territoires dits récupérés ne sont pas libérés des gangs armés...

Suite de la page 1

ce don, en présence de dirigeants haïtiens, également présents à la cérémonie. La cérémonie de remise des dix véhicules blindés s'était déroulée, au local de la Direction centrale de la Police nationale, à Clercine, avec le diplomate canadien, en présence du Premier ministre de facto Alix Didier Filis-Aimé, le directeur général a. i. de la PNH, André Jonas Paraison, ainsi que d'autres cadres de l'institution.

Dans son intervention, Gary Desrosiers, porte-parole de l'institution, a souligné que ce don entre dans le cadre de l'« action stratégique du gouvernement canadien visant le renforcement de la capacité stratégique et puissance d'action des forces de l'ordre dans la lutte contre les groupes armés ».

Pour sa part, M. Giraud a souligné que ce geste souligne la volonté de son pays de supporter l'effort en matière de sécurité du Canada, aux autorités haïtiennes, notamment dans la reprise des quartiers tombés sous le contrôle des gangs.

Ce thème ne cessait d'être martelé, de manière récurrente, par les dirigeants intérimaires, les semaines qui ont précédé la fin du mandat du Conseil présidentiel

intérimaire, le 7 février 2026, surtout à l'occasion des interventions dites « musclées » de la PNH contre les gangs armés. Sous la rubrique des « bilans » des attaques dirigées sur les malfrats présentés par le porte-parole de l'institution, est régulièrement fait état des pertes infligées aux criminels, en l'occurrence le nombre d'hommes armés tués ainsi que les blessés.



André Vladimir Paraison, DG de la PNH, prêt à se lancer après les gangs.

Ces récits faits par la PNH ne conviennent pas grand monde. Aussi, d'un communiqué de presse à l'autre émané du porte-parole de la PNH le format reste inchangé : De nombreux membres des gangs tués, en sus des blessés. Mais aucun souci de rendre ces rapports crédibles, en identifiant les victimes ou en relevant la liste des blessés acheminés à l'hôpital.

Il faut noter aussi qu'au rythme des « massacres » occasionnés dans les rangs des criminels armés, lors des « vigoureuses interventions » des forces de l'ordre, dans les fiefs des malfrats, l'effectif des hommes envoyés *ad patres* devrait suggérer que l'effectif des hommes armés illégalement diminués à un point tel que ces attaques récurrentes de la PNH met en péril la stabilité démographique de cette catégorie. Cette tendance persistante des rapports de l'institution devrait, dans la logique des choses, entraîner le dépeuplement irréversible des gangs armés. Or, en dépit des « opérations musclées » contre les bastions des gangs annoncées par la PNH, les malfrats ne baissent pas les bras.

Les territoires dits « récupérés » toujours contrôlés par les gangs

Le message répété sans cesse par le porte-parole de la PNH faisant

croire que les attaques des forces de l'ordre dirigées contre les bandits se soldent par la reprise des « territoires perdus » n'exprime pas la réalité du terrain. Car les communautés évoluant sous l'emprise des bandits ne sont toujours pas libres de leurs mouvements, en dépit des dégâts prétendument infli-

Sou bô pa li, anbasadè kanadyen an soulye jès sa-a antre nan volonte peyi li pou sipòte efò sekirite otorite ayisyèn yo, espesyalman nan reprann kontwòl zòn ki anba enfliyans gang yo. Pan dan entèvansyon li nan seremoni an, chèf gouvènman ayisyen an raple ke retablisman sekirite sou tout



Blindés de combat dernier cri, dont de Corée du Sud à la PNH.

gés sur les bandits, tels qu'annoncés par la PNH. Puisque, quand bien même ces derniers auraient été temporairement chassés, ils ne sont pas privés de leur capacités de relancer d'autres attaques meurtrières. À cet égard, on peut prendre la commune de Kenscoff, dans les hauteurs de Pétion-Ville, une cible régulière des criminels des bandits liés au groupe « *Viv Ansanm* » dirigé par Jimmy Chérizier, alias Barbecue. En effet,

teritwa nasyonal la rete priorite administrasyon li a. Li remèsye Kanada ak kominote entènasyonal la, sitou Etazini, pou akonpayman yo nan pwosesis estabilizasyon peyi a. Nouvo ekipman sa yo dwe pèmèt PNH la entansifye operasyon li yo nan zòn metwopolitèn Pòtoprens, ki plis frappe pa vyolans ame. ||S.E

Dessalines Info plus (DIP)
#PNH
#Kanada

**STAND UP.
SPEAK OUT.**

We'll step in.

NEW YORK STATE
Division of Human Rights

Call us at (844) 897-3471 or visit
dhr.ny.gov/connect to report
discrimination, hate, and bias.

LE COUP D'TAT JURUDUQYE D'ALIX DICIER FILS-AIMÉ

Le professeur Berg G. Hyacinthe cloue au pilori l'œuvre du chef d'Exécutif contesté

L'ex-chef de gouvernement nommé par le Conseil présidentiel de transition (CPT) et révoqué par lui avant la fin de son mandat le 7 février, semble se féliciter de l'avoir survécu, le jour de la débandade de la présidence multicéphale. Mais il ne faut jamais oublier que « *Rira bien qui rira le dernier* ».

Voilà donc Alix Didier Fils-Aimé mis en position de président bicéphale, porteur de deux chapeaux : celui du président de la République et celui de Premier ministre. Moir proposé un régime de gouvernement basé sur la logique de protéger tous les braqueurs et trôner sur la Primature ad vitam aeternam.

Alors que d'autres textes juridiques sont disponibles, pour signifier un divorce à la falsification, au pillage et au braquage du CPT, le virus de l'article 28.1 du Décret portant création du CPT désormais chassé du pouvoir, a été subtilement injecté au PM, pour provoquer sa chute: PM Fils-Aimé a été pris à un piège, pourtant signalé, à priori, par le professeur Berg HYACINTHE sur les ondes de Caraïbes le 6 février 2026 à 7:45 AM.

L'article 28.1 du Décret portant création du CPT (détourné en PM-Présidence à vie par les juristes de l'actuel) stipule:

« *Si le Conseil présidentiel de transition (CPT) se trouve dans l'impossibilité temporaire d'exercer ses fonctions, le Conseil des ministres, sous la présidence du Premier ministre, exerce le pouvoir exécutif tant que dure l'empêchement* ».

L'article 148 de la Constitution prétendument amendée stipule:

« *Si le président se trouve dans l'impossibilité temporaire d'exercer ses fonctions, le Conseil des ministres sous la présidence du Premier ministre, exerce le pouvoir exécutif tant que dure l'empêchement* ».

L'article 149 de la Constitution prétendument amendée stipule:

« *En cas de vacance de la Présidence de la République soit par démission, destitution, décès ou en cas d'incapacité physique ou mentale permanente dûment constatée, le Conseil des ministres, sous la présidence du Premier ministre, exerce le pouvoir exécutif jusqu'à l'élection d'un autre président* ».

Dans ce cas, le scrutin pour l'élection du nouveau président de

la République pour le temps qui reste à courir a lieu soixante (60) jours au moins et cent vingt (120) jours au plus après l'ouverture de la vacance, conformément à la Constitution et à la loi électorale.

« *En cas où la vacance se produit à partir de la quatrième année née du mandat présidentiel, l'Assemblée Nationale se réunit d'office dans les soixante (60) jours qui suivent la vacance pour élire un nouveau président provisoire de la République pour le temps qui reste à courir* ».

En l'espèce, le PM Fils-Aimé a été banni du Conseil des ministres (l'organe le plus puissant de l'administration publique haïtienne) par la résolution signifiant sa révocation, eu égard à son refus d'obtempérer. À cet effet, le Conseil des ministres, en tant qu'institution, est devenue caduque. L'article s'applique à institution (Conseil des ministres) existante. Le PM Fils-Aimé n'est pas habilité à nullifier cette caducité ni instituer sa propre institution de Conseil des ministres : péché mortel en date du 7 février 2026. La République est sous le choc: sourde et aveugle. Le professeur Berg P. Hyacinthe conteste.

C'est dans cet état de caducité institutionnelle du Conseil des ministres, depuis ce refus manifeste d'obtempérer, à tort ou à raison, jusqu'à la fin de mandat du CPT, que M. Fils-Aimé prend des décisions en Conseil de gouvernement, au faux nom d'une séance imaginaire en Conseil des ministres. Or, l'article 149 fait référence à l'institution. Il ne s'agit pas d'une rencontre inutile entre le PM, comme chef suprême, et ses trousses. Le PM et ses conseillers mélangent les choses, à leur péril.

Sommes-nous d'un scandale d'État marqué par des juristes soudoyés et un public en convalescence, sous le choc des bandits auxquels le CPT est intimement lié (voir, l'effectif des membres du CPT sanctionnés, pour affiliation aux gangs)?

La communauté internationale, disposant de l'expertise de juristes avisés, des yeux et des oreilles sur le terrain, est-elle en mode : *See no evil; hear no evil* ? Pourquoi une telle posture ?

Le PM a fait un coup de force, prétendant organiser son premier Conseil de gouvernement, sur les instructions orales du coordonnateur Laurent St. Cyr. Or celui-ci n'était pas à même de dégager une quelconque majorité pour sécuriser un mandat de la majorité

du CPT : rendant ainsi ces déclarations aussi inutile que son mandat.

Après des notes de contestation et des démarches entamées en coulisses et à travers la Plate forme des Grenadiers, le docteur Berg Hyacinthe semble avoir eu gain de cause. C'est l'article 149 de la Constitution prétendument amendée, qui a été adopté in exte mis, servant désormais d'épine dorsale au régime de gouvernement Fils-Aimé: un nouveau gouvernement établi, sur la base de la Constitution contestée de Martelly n'inspire pas confiance. Ils ont commencé à tâtonner dès le premier pas.

Il convient de rappeler que la Constitution authentique est le produit d'un groupe d'hommes et de femmes haïtiens, représentant les forces vives d'une nation déchirée par la dictature des Duvalier. Ils avaient produit un texte riche et naturellement imparfaite: la nature de toute œuvre humaine. Des procédures d'amendements ont été clairement établies. Si ces experts en droit ne parviennent même à suivre et compléter les procédures d'amendement établies par la Loi (le texte doit être publié, en français et en créole), ils ne sont pas qualifiés pour prendre, modifier la loi mère d'un pays.

Ce sont ces mêmes experts qui se cachent derrière le référendum illégal et l'avant-projet criminel: incompétence exposée et échec confirmée par la clameur publique. Le CPT était contraint d'abandonner les travaux inutiles produits par ces mêmes experts en « *magouilles constitutionnelles* ». Or le PM Fils-Aimé a choisi d'assoir sur cette faille tectonique très active.

À titre lumineux, la Constitution prétendument amendée est l'œuvre d'un seul super conseiller du Palais national; réalisée sur instructions d'un seul homme, René Préval; pour accomplir une seule tâche : transférer le pouvoir de la Cour de cassation aux « *parlementaires voraces* » dans un scénario de coup d'État parlementaire à l'encontre de la Cour cassation et, par ricochet, Michel Martelly.

C'est ainsi que Jocelme Pri vert, négociateur de cet amendement inachevé, bénéficie de la présidence de la République, sous le régime amendé. Sous ce même régime, un autre bénéficiaire de cet amendement fictif, Enex Jean-Charles était « *acclamé* » Premier ministre.

Les conséquences de ce stratagème décevant se manifestent à

travers Péto Caribe, l'assassinat de Jovenel Moïse, le pillage de l'ONA et l'instrumentalisation des bandes armées féroces, pour accéder au pouvoir ou perpétuer un système de gouvernement narcogangsterisé.

À ces conséquences néfastes, convient-il d'ajouter le bateau sucré enregistré sous le régime Privert- Jean-Charles, ou avec Camille jr comme ministre de la Justice. Aux côtés de Gary Connille, ce même Camille « *sucré* » est devenu chef de cabinet: idem pour les cargaisons d'armes de St. Marc.

Fils-Aimé émerge de la famille politique de René Préval. Son attachement à cette constitution, prétendument amendée, se rapporte nécessairement à ces individus et à leurs exploits. La tentative initiale, consistant à dénaturer l'article 28.1 du décret précité, pour assoir un régime de gouvernement à vie, fait peur.

Laurent St. Cyr, agissant seul, n'a ni le pouvoir ni l'autorité ni la délégation des signatures requises par la majorité, pour prétendre confier la présidence du Conseil des ministres à un PM, ne jouis-

sant pas de la plénitude de ses fonctions; en ce que celles-ci ont été réduites à la gestion des affaires courantes. En l'espèce, le PM, administrativement révoqué, n'a jamais été rétabli dans la plénitude de ses fonctions (par un acte administratif supérieur ou égal à celui paraphé par les signatures requises, au moment de la prise de décision du CPT).

L'équipe du PM a deux options

Partage de postes, (solution politique, en l'espèce intrinsèquement conflictuelle)

Rétablissement de la Loi mère du pays (solution juridique constitutionnelle/accord universel incontestable).

L'option du passage de ce pouvoir à un co-dépositaire de la souveraineté nationale, est toujours de mise. Le statut actuel du PM est strictement limité aux compromis politiques délicats et au passage du pouvoir à un autre co-dépositaire de la souveraineté (eu égard à l'échec spectaculaire du CPT dont il est issu, entravant ainsi ses ambitions actuelles).

COURRIER

HAÏTI : ÉDUCATION

Le collège Canapé-Vert menacé de spoliation

Port-au-Prince, mardi 26 janvier 2026

Je vous écris avec gravité, mais sans haine. Je vous écris pour témoigner de ce que vit un pays lorsque la loi n'est plus protégée, lorsque des personnes sans foi ni loi peuvent agir librement, même contre une école, même contre une femme qui a consacré sa vie à l'enseignement.

J'ai commencé à enseigner en octobre 1953. En recevant la semaine dernière le papier de l'huissier menaçant l'expulsion du collège Canapé-vert, situé à l'angle des rues Rennes et Bois-Patate, c'était la dernière insulte à laquelle je m'attendais.

Je suis directrice du Collège Canapé-Vert, une école fondée en 1974 sur un terrain que mon mari et moi avons acheté légalement en 1973. Pendant plus d'un demi-siècle, nous avons occupé ce bien sans la moindre contestation.

Après le séisme de 2010, j'ai reconstruit l'école, seule, avec courage, en érigeant un bâtiment antisismique au service des enfants d'Haïti. J'ai continué à servir, malgré l'âge, malgré les

épreuves.

Aujourd'hui pourtant, je fais face à des pressions et à des démarches troublantes visant à m'expulser de cette propriété. Non pas par la voie claire et normale de la justice, mais par des convocations privées, des visites intimidantes, des manœuvres destinées à épuiser et à effrayer.

À ce stade de ma vie, je ne peux plus me lancer dans de longues batailles judiciaires. Et je ne devrais pas y être contrainte. Je ne demande ni privilège ni faveur. Je demande la paix. Le respect du droit. Le respect d'une vie consacrée à l'éducation.

Quand la loi n'est pas soutenue par la force de l'État, elle devient un vain mot. Et quand cela arrive, aucun citoyen n'est réellement en sécurité. Je témoigne pour que vous sachiez. Je témoigne pour que vous réfléchissiez. Je n'ai plus la force de me battre. Mais j'ai encore la voix pour dire ce qui est injuste.

Madame Franck Paul,
Directrice du Collège Canapé-Vert.

HAÏTI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.



FOOTBALL FÉMININ D'HAÏTI

Tout pour faire disparaître le football féminin

Par Jacques Brave

D'abord, on pille nos petites et on fait tout pour effacer les principaux Clubs de la carte du football féminin du pays ! Récemment les Tigresses ont brusquement noté que toutes leurs jeunes pousses qu'avec. sacrifices les dirigeants maintenant à l'entraînement sans interruption, parfois au plus fort de l'insécurité, en les déplaçant jusque dans le Nord- Est pour les faire s'entraîner, puisant de leurs propres fonds pour les accompagner en tout dans leur quotidien ; on répète même que ces jeunes joueuses, dont ils ont financé toutes ont été « *achetées* » par un autre club. Certaines langes, selon une source crédible, confirment que l'un des big boss de la Fédération haïtienne de football (FHF) veut les soustraire aux jaunes et noirs, dans le but de continuer avec leur commerce, en panne de joueuses depuis 3 ans, car le business de ces voyous consistant à placer des joueurs et joueuses en Europe pour, ensuite, leur soutirer le gros de leur salaire, qu'elles sont censées recevoir simplement en confiscant dit-on une copie de leur carte bancaire.

En effet, le mécène et bienfaiteur du Club, qui a financé l'achat de ces footballeuses en herbe, et qui croit aider, ne sait même pas, en réalité, que ce n'est pas son club qui en tirera profit de l'investissement, car tout ceci c'est pour financer la raquette et continuer d'exploiter ces innocentes jeunes athlètes. C'est, d'ailleurs, par la presse que les dirigeants des clubs féminins avaient appris les transferts à l'étranger des joueuses licenciées dans leur institution, alors que les règlements de la FIFA stipulent que le club dans

lequel le joueur est licencié doit signer la sortie pour valider le transfert, ce qui est une simple formalité. Mais, comme il n'y a plus de joueuses de poids en préparation, en Haïti, depuis six ans, le business oblige les voyous à aller prendre les toutes petites dans les pépinières des Clubs féminins de renom, qui ont continué à développer et former des pépinières de filles

Plus d'un demi-siècle de sacrifices

Ainsi on apprend que toutes les petites que, contre « *vents et marée* », Tigresses et autres clubs continuaient de former, ont été ainsi embrigadées; les dirigeants de bonne foi, qui ont accepté de financer cette raquette, ne savent pas ni ne se rendant même pas compte de la terrible giflette et des insultes infligées à ces autres collègues dirigeants de clubs, qui ont tout dépensé de leur poche pour maintenir vivante une discipline qui demande beaucoup de sacrifices, n'ayant ni recettes, ni sponsor ; rien que leur modeste rentrée famille. Plus qu'un crime ! Car si on trouve, à longueur de rue, des joueuses ayant déjà un niveau de pratique pour les filles ,tout est à faire et à apprendre, de A à Z!

En effet, depuis 2022, soit quatre ans et il n'y a eu aucune compétition féminine ; aucune joueuse vivant en Haïti n'a plus joué en Sélection nationale et, fait inquiétant, même dans les sélections nationales de jeunes, une majorité des titulaires, licenciées de plus en plus, viennent de l'étranger, étonnant, d'autant que les principes à la Fédération haïtienne de football (FHF), qui exigeaient que pour les sélections de jeunes, ces expatriés devaient,

lors de leurs vacances, venir vivre en Haïti avec les joueuses et joueurs à Camp Nous, à charge de la FHF, pour qu'ils puissent être bien intégrés et se familiariser avec les autres. Il se dit que recruter des enfants nés à l'étranger devient un commerce rentable, car les parents doivent payer une somme non négligeable aux Chefs, en plus des autres frais de voyage. RAKETTE—Racketteurs ! ! !. Donc il s'agirait d'un business très bien monté dans le quel on vend des postes très chers aux parents de la diaspora ayant besoin d'un titre de joueuse de ou joueur international pour bénéficier de bourses et ainsi étudier gratuitement aux USA ou au Canada.

Nou mele !

Billy, Carlo, Peterson, les Big Boss ont monté cette raquette criminelle consistant à vendre aux parents des joueurs et joueuses de la diaspora des postes dans les Sélections nationales de jeunes, signifiant que, malgré les conséquences déjà graves, catastrophiques mêmes, pour la nation, plongée dans une violence aveugle et sauvage, le sport, surtout le football, par la fraternisation qu'il offre et favorise aux millions de jeunes déshérités, aurait dû être au cœur de toute politique sociale et sportive, car c'est la seule activité qui passionne et englobe tout le pays, et l'une des rares planches de salut à toute société, surtout à nous les Haïtiens.

Ce n'est pas sans raison qu'en un siècle de pratique du football on peut compter sur les doigts d'une main le nombre d'anciens joueurs internationaux ayant fait carrière dans le jeu ; et ayant toujours vécu seulement en Haïti

Peut-être les Vorbe (Philippe, Ponpon, Charles), Peter Germain, Marion Léandre ; et chez les filles, Nella Joseph, Antoinette Gauthier, Myrlande Bien-Aimée.. donc une façon de souligner à l'encre fort combien ce sport est crucial pour favoriser l'épanouissement des Haïtiens. Et pourtant, ni l'Etat, encore moins la propre Fédération s'amuse à le détruire. Pourtant, la presse haïtienne, parce qu'elle n'est plus ce qu'elle était, ne trouve plus d'adjectifs pour faire l'éloge, tresser des couronnes de lauriers et de roses, en sus d'encenser et faire l'éloge de ces deux dames, encore deux femmes qui, par haine des footballeuses aux dépens desquelles elles s'enrichissent et exploitent leurs sacrifices comme joueuses et qui, à cause de cette haine les bandites s'emploient à enrayer le football féminin de la carte du pays, sachant qu'elles n'ont aucune légitimité pour diriger un sport dont elles n'ont aucune passion, voire de légitimité !

Tout pour détruire le football

Car ,non seulement elles ont inventé une histoire macabre pour salir l'image de ces braves joueuses et ceux qui les ont encadrées pour favoriser leur éclosion. Le plus compliqué outre l'aspect moral et criminel, le pire de pareil les pratiques, c'est le fait de favoriser, de travailler à enfoncer le pays dans la violence, car depuis plus de cent ans, le sport, surtout le football, est l'une des rares voies sûres d'ascension pour les pauvres de ce pays ! C'est d'ailleurs l'un des principaux motifs du complot de 2020 !

Ainsi les Corven, Dayana Pierre-Louis entr'autres ont été trans-

férées, à l'insu des Tigresses, en France et ce qu'ils font c'est que Billy garde et saisit les cartes bancaires des joueuses et ne la leur donne que rarement, car le patron, c'est Billy qui administre leur argent manu-militari. On rapporte que les parents canadiens ou américains payent jusqu'à 15 à 20 000 dollars, si ce n'est plus, par joueuse ou par joueur.

L'année passée en février les filles qui ont été battues en coupe du monde U17 13-0 USA, 14-0 Mexique et 9-0 Costa Rica venaient presque toutes du Canada, sous prétexte qu'il n'y avait pas d'avion, alors qu'en Haïti les vols privés ou en charter, on en trouve : *Mezi-lajan w.*

La difficulté et le gros danger pour l'avenir du jeu est que la majorité des joueuses, qui viennent des États Unis et du Canada, après leurs études universitaires de la majorité ne jouent plus au football, car elles doivent presque toutes aller travailler. Et les noirs ont du mal à percer dans le soccer, du fait qu'il faut « *tout payer pour jouer et donc arriver à faire carrière dans le football* ». Les sports populaires sont le baseball, le football américain, le basket-ball et tout est fait pour barrer la route au football-soccer. Ce n'est pas sans raison, qu'en dépit du fait qu'il y ait des millions d'Haïtiens, depuis très longtemps, vivant aux USA, à ce jour, notre pays n'a jamais enregistré aucun grand joueur, une star de football-soccer grand aux USA. Ce qui est heureusement le cas des autres disciplines non populaires chez nous. Autant dire dommage la majorité de ces jeunes, même en équipe nationale, à l'avenir ,ne pourront être utilisés .

J.B.

Quand la Sélection haïtienne de football fait une passe en profondeur à l'élite économique du pays

Par Henry Cayard *

La qualification de l'équipe haïtienne de football ne relève pas seulement de l'exploit sportif. Comme souvent ailleurs, elle offre à un pays habitué aux divisions, un rare moment de convergence émotionnelle.

Ce court instant où tout le monde regarde dans la même direction, parfois avec le même optimisme.

Tout récemment, sur cette même page, nous avons adressé

un appel aux responsables politiques haïtiens afin qu'ils reconsidèrent une constitution qui continue d'exclure une part importante de ses concitoyens.

La diaspora, pourtant essentielle à l'équilibre économique du pays, et largement représentée au sein même de l'Équipe nationale, demeure privée de ses droits civiques élémentaires.

Nous voulons croire que cet appel a été entendu...

Mais nous ne le savons que trop bien, l'histoire haïtienne nous

a appris qu'entre l'écoute et l'engagement se glisse souvent un silence habile, un retrait discret ,un marronnage même, semblable à ces « *Lago caché* », qui rythmaient les jeux de notre enfance...

Bref...

Aujourd'hui, dans ce combat pour le « *tèt ansanm* », cette « *union nationale* » qui envahit tant les discours de nos politiques, c'est à l'ÉLITE ÉCONOMIQUE du pays que s'adresse notre message...

Le fossé qui la sépare du reste de la population est bien connu.

On en parle si souvent, qu'il en est presque devenu une constante géographique, comme si Haïti avait inventé sa propre faille tectonique sociale...

Ce déséquilibre alimente une tension permanente et installe dans les esprits ,à tort ou à raison, la perception que cette élite, du moins une large partie d'entre elle, nourrit une certaine indifférence à l'égard des affaires de la population jusqu'à finir par

engendrer un petit baril de poudre prêt à exploser à tout moment.

Pourtant ce paradoxe n'est pas propre à Haïti. Mais, ailleurs ,il a été souvent corrigé précisément dans des moments de fortes mobilisations symboliques.

Dans plusieurs pays émergents ,cette dite ÉLITE a pu comprendre que le soutien au sport populaire,(le football chez nous) ne relevait pas seulement de la philanthropie mais d'un investissement social...

Suite en page 5

CE QUE JE PENSE

40 ans d'agression haineuse contre l'État national d'Haïti

Par Pierre Robert Auguste

S'il faut résumer les 40 ans de survivance politique post et anti-duvaliériste de 1986 à 2026, on doit constater une guerre outrancière, inconsciente par stupidité populaire, méchante et hypocrite par des opérateurs politiques, économiques, sociaux, internationaux contre l'État national d'Haïti.

Le peuple est innocent. Nous sommes tous coupables. Et nous refusons d'avouer et assumer notre culpabilité, de nous en laver et nous reconvertir.

Les politiciens sont des jobistes, et non des entrepreneurs, des visionnaires, autrement dit des

leaders accrochés à l'intérêt général.

Les détenteurs de capitaux à peau claire, qui se disent mulâtres par impropriété biologique, croient se justifier dans une mouvance à contrecourant de 46, sorte d'anti noirisme idiot prenant pour noiriste classe moyenne, pour duvaliériste classe moyenne, fondant le monopole, la concentration des affaires, la corruption, la sous-taxation avec la liberté économique. Le marché s'est rétréci, la classe moyenne étant en paupérisation constante. Les débouchés, atrophiés par l'affairisme parasite et stérile, se rassemblent autour de la spéculation sur le dollar, les produits pétroliers et alimentaires, le dol public avec les

tenants du pouvoir (Aristide, Préval, Martelly, Moïdr).

Les rares chanceux de la classe moyenne, héritiers d'un sybaritisme existentiel, versent dans la consommation ostentatoire, en guise de justification sociale, sans expérience identitaire ou conscience de classe. Elle rate son rôle historique de moteur du changement et du développement. La crise multidimensionnelle actuelle la condamne à le réincarner désormais ou, pour une fois, dans le monde, à disparaître.

Les acteurs sociaux, englués dans des sociétés civiles, peu entichés d'autonomie solidaire, se transforment en sinécristes de l'aide internationale et cèdent au rabais leur indépendance éditoriale,

le, n'agissant avec contentement que par et pour le plaisir du financier étranger.

Les opérateurs internationaux, États-Unis, la France, en tête, manipulant les autres, s'acharnent à dépouiller Haïti de ses attributs impératifs d'État national souverain, contrairement à la charte de l'ONU. Intervention militaire de 1994 orchestrée par les USA. Intervention militaire de 2004 précipitée par la France. Et 2026, transfert de la souveraineté du pays à l'ambassade américaine par le CPT et le premier ministre Alix Didier Fils Aimé, escorté de ses collaborateurs avec la complicité et l'adhésion d'une classe politique majoritairement traîtresse ?

7 février 2026, « Il est temps d'entrer en nous-mêmes et de nous demander compte ». (Du marsais Estimé). Il faut cesser de guerroyer contre le prestige de l'État national d'Haïti, d'avilir la dignité historique du peuple haïtien. Il faut nous reconvertir dans l'union, la solidarité sociale, la fraternité humaine. La réconciliation nationale devient une mis-

sion incontournable de toutes les forces vives et un devoir indispensable de chaque Haïtien, de chaque Haïtienne, où qu'ils se trouvent. Port-au-Prince et ses mécréants et magouilleurs notoi doivent cesser de décider pour tout Haïti, pour toutes les provinces. L'alliance morale des provinces est forte dans l'attachement aux idéaux de grandeur de nos ancêtres. Leurs femmes et leurs hommes ne veulent plus être des choses. Ils veulent être considérés comme des dignités humaines respectées et protégées. En 2026, une seule voie pourra garantir la stabilité réelle, inaliénable : les États généraux de la refondation de la nation.

C'est l'urgence absolue et immédiate, avant la tenue des élections. Où l'on choisit d'être debout, dans l'honneur, comme des hommes, ou dans la honte, comme nouveaux esclaves du 21e siècle.

Pierre Robert Auguste
Gonaïves, le 7 février 2026

Quand la Sélection haïtienne de football fait une passe en profondeur à l'élite économique du pays

Suite de la page 4

La qualification de l'équipe nationale, introduit une variable nouvelle.

Pour une fois, la balle est littéralement aux pieds de cette élite.

Cette situation la place face à une opportunité claire:

Transformer un succès sportif en un levier de cohésion nationale...

Peu d'initiatives seraient aussi lisibles, aussi immédiatement compréhensibles, qu'un investissement massif dans des infrastructures de base relatives aux activités sportives

En tandem avec les MAIRIES concernées elle pourrait, cette élite, bien sûr, aménager, des terrains, des stades de quartier et s'adonner à la réhabilitation de certains parcs, à l'aménagement de sanitaires ou de gradins, bref à la création d'espaces accessibles à

la jeunesse...

L'histoire récente offre des précédents éclairants.

En Afrique de l'Ouest, certaines qualifications à des compétitions majeures ont été accompagnées d'investissements durables dans les infrastructures sportives de proximité, transformant un enthousiasme ponctuel en politique publique de jeunesse.

En Amérique latine, le football a souvent servi de langage commun pour recréer un lien entre élite économique et populations marginalisées, lorsque l'État affaibli ne pouvait seul assumer ce rôle.

En Colombie, au Sénégal ou au Maroc(notre Maroc...lol), par exemple, de tels investissements ont contribué à structurer les filières sportives, à renforcer le sentiment d'appartenance et à offrir des alternatives crédibles à des jeunes en quête de repères,

Cette élite en question pour-

rait saisir cette occasion, cette aubaine rare, pour nouer des relations plus fraternelles, plus humaines, plus citoyennes avec le reste du pays.

Ce qui, en retour déjà, ferait fructifier leurs chiffres d'affaires..

Un tel engagement dépasserait la logique du mécénat ponctuel. Il s'agirait d'un acte structurant, porteur de sens, capable de relier la ferveur populaire à une vision à long terme.

Le football resterait alors ce qu'il a toujours été pour les plus modestes: une promesse, parfois la seule, d'un avenir différent, une porte ouverte sur l'avenir.

Il n'est guère besoin d'insister davantage tant les bénéfices d'un tel engagement s'imposent d'eux-mêmes.

Cependant, il ne reste que six mois à peine pour mener à bien de tels travaux.

Les victoires doivent être remportées bien avant juin, bien

avant l'ouverture de la compétition. Après, il sera peut-être trop tard.

Car l'enthousiasme, aussi nécessaire soit-il, ne garantit aucun résultat sportif.

Les adversaires à venir sont aguerris, expérimentés et peu sensibles à la poésie des qualifications historiques.

Une série de défaites sévères n'est pas à exclure. Dans ce cas, cette qualification pourtant prestigieuse, risquerait de traîner derrière elle, à chaque évocation future, une kyrielle de casseroles bruyantes, venant amoindrir la portée de cette participation historique.

L'enjeu est donc simple: Faire en sorte que cette qualification laisse des traces palpables qui survivent aux scores.

Que, quels que soient les résultats, il reste quelque chose de concret, de visible et d'utile...

Un moment où le sport, l'économie,

La responsabilité collective et la fusion sociale auront su se rencontrer.

Il est plus que temps, ans diverses régions du pays, de faire sortir truelles, pioches pelles, "pikois" et bako-loaders pour que commencent les travaux...

Gazon pa kampé...

Peu importe que juin soit demain.

Nous aurons déjà gagné notre propre bataille déjà pour notre génération elle-même, et pour celles à venir...

C'est là que réside notre nouvel objectif, notre nouveau Verrières.

Et c'est là surtout que s'installent nos nouveaux défis.

* **Henri Cayard**

Ex-président de la Fédération haïtienne de cyclisme (FHACA)

16 décembre 2025

Lettre ouverte au peuple haïtien et à ses dirigeants

Par Alex St-Gardien Jecrois

Haïti doit retrouver la maîtrise de son destin électoral pour protéger sa souveraineté et son indépendance.

Peuple haïtien, mes frères et sœurs de cœur et de sang, il est temps d'ouvrir les yeux sur une vérité douloureuse: notre indépendance politique reste incomplète tant que notre système électoral dépend d'autrui. Deux siècles après 1804, le flambeau de la liberté que nos ancêtres ont allumé faiblit sous le poids de la dépendance extérieure.

Nos élections, censées être l'expression suprême de la volon-

té populaire, sont trop souvent influencées par des modèles importés, éloignés de nos valeurs, de notre culture et de notre réalité sociale. Ces structures étrangères n'ont jamais su parler le langage du peuple haïtien. Comment pourrions-nous bâtir une démocratie solide avec des méthodes qui ignorent notre façon de vivre, notre niveau de littératie, et nos traditions communautaires ?

Haïti a besoin d'un système électoral qui lui ressemble — un système conçu par des Haïtiens, pour les Haïtiens, enraciné dans notre histoire, nos réalités linguistiques et nos valeurs de solidarité. Ce système doit garantir la sécu-

rité du vote, la transparence du processus et l'accès équitable pour chaque citoyen, quel que soit son niveau d'instruction ou son lieu de résidence.

J'ai conçu, en tant qu'ingénieur et patriote, un projet de système électoral sécurisé et culturellement adapté à notre pays. Ce modèle repose sur la technologie, mais aussi sur la compréhension humaine et la responsabilité civique. Hélas, nos hommes d'État ont préféré poursuivre la voie de la dépendance, se fiant à des configurations électorales étrangères, sans tenir compte du potentiel ni de la compétence nationale.

Je lance aujourd'hui un appel à la conscience nationale: reprenons le contrôle de notre destin ! Ce n'est qu'en créant notre propre système électoral que nous pourrions garantir la souveraineté véritable d'Haïti. Nos institutions doivent refléter notre âme, non imiter celle d'autrui.

Haïti est un peuple fier, courageux, ingénieux. L'esprit de 1804 vit encore en chacun de nous. Ne laissons pas l'héritage de nos ancêtres s'éteindre sous l'ombre de la dépendance. Relevons ensemble ce défi historique: bâtir un système électoral haïtien, indépendant, transparent et digne de notre nation.

Pour ma part, je me tiens prêt à contribuer, corps et âme, à la mise en œuvre de cette vision patriotique. Que chaque citoyen, chaque cadre, chaque institution s'unisse dans cet effort sacré: celui de redonner à Haïti sa pleine souveraineté politique.

Haïti doit s'élire elle-même, par elle-même, pour elle-même.

Vive Haïti souveraine ! Vive la nation haïtienne !

* **Ing. Alex St-Gardien Jecrois un fils d'Haïti**

Ajecrois@hotmail.com
Silver Spring, Maryland
(301) 523-6836

GRENN PWONMENN

Men nou debake nan mwa fevriye !

Byen ke Mwa Fevriye gen youn signifikasyon diferan pou Etazini, sitou pou sitwayen Nwa, ke yo menm rele mwa a “*Black History Month*” (Mwa Listwa Nwa), pou nou menm Ayisyen, Mwa Fevriye a vin gen plis enp[ri]ans, depi 7 Fevriye 1986.

Se nan dat sa a p[er]p[er] Ayisyen te leve kanpe pou flank restan dikta-ti Divalye a (Duvalier) at[er] Wi, se nan dat sa a, Ti Divalye a, “*Bébé Doc*”, jan yo te rele Jean-Claude Duvalier, te oblije kouri al ann egzil an Frans ak tout madanm ni Michèle Bennett ak ti mounn li yo, pou yo pa t pran nan Pè Lebrun (Père Lebrun), youn wou kawotchou anflanm nan kou yo. K[on]m nou konnen, se konsa p[er]p[er] la te boule ak bann ansasen Tonton Makout ak Leopa yo, ki te pran peyi a pou yo depi lane 1957, rive jouk 7 fevriye 1986— 29 la ne diktati Papa ak pitit!

Depi 7 fevriye sa a, nan Kons titasyon 1987 peyi a se dat sa a ki chwazi pou inogirasyon youn nouvo prezidan. Sandout, se pou Ayisyen pa janm bliye sa yo te pran anba dikati mounn Divalye yo ! Se k[on]msi se youn s[em]an p[er]p[er] la te pran pou nou pa janm tounen anba klas gouvènman konsa.

Men 7 fevriye ane sa a nou pran nan mera

Toutfwa, 7 Fevriye lane sa a rive sou nou, epi nou pran nan mera. Mwen pa ka di n tout bagay re zoud, paske menm si gouvènman

9 tèt la at[er], se youn l[ig]t asosye yo ki pran many[er] la, sila yo te nonmen Premye Minis la, Alix Didier Fils-Aimé, ke Ameriken mete an sanm ak chèf gouvènman CARICOM yo, asosyasyon 15 peyi nan Karayib la, pou mete msye opou vwa ann Ayiti. D[er]nye fwa a, se menm yo menm nan ki te reyini nan Kingston, kapital peyi Jama yik, pou yo te chwazi 8 nèg ak youn dam ke yo te rele Konsèy Prezidansyèl Tranzisyon (KPT). Sa te fèt nan dat 11 mas 2024, epi rive 25 avril 2024, KPT te prete s[em]an nan P[er]toprens epi yo te fèt pou renmèt pouvwa 7 fevriye ane sa a. Yo pase tout 22 mwa yo a opouvwa, san yo pa f[er] anyen jan pou yo te f[er] l[ig]t la, sitou mete sekirite nan peyi a, dekwa pou elektyon te fèt epi pou yo te renmèt pouvwa a bay mounn p[er]p[er] la ta chwazi a. Se konsa nou pran youn kout Fils-Aimé, jan nou wè l[ig]t la.

Nou pa kwè msye pral rezoud pwoblèm Ayiti jansadwa, pou peyi a vin vr[em]an pran youn kan po epi k[on]manse devlope youn l[ig]t klas istwa peyi Dayiti. Paske se pa posib pou premye nasyon Nèg Nwa, ki te pete fyèl lesklavaj l[ig]t zansèt nou yo te bat lame pi pisan ki te genyen l[ig]t sa a, lame Napo léon Bonaparte, vin twouve l[ig]t nan sityasyon li ye kounnye a. Non, se pa pou sa zansèt yo te f[er] 18 novanm 1803 nan V[er]ti[er] (Vertières), toupre Kap Franse (Cap François) ki vin tounen Kap Ayisyen (Cap Haïtien.)

Imagine nou ke 7 fevriye lane

sa a, Ayisyen te oblije rete tann kisa mesyedam Kominote Entènasyonnal la te pral di sou sa yo t ap f[er] ak ekip 9 mounn KPT a. Kan menm KPT a kapote. Men k[on]m mwen deja di nou, nou pran nan menm penpenp[er] la. Men Ayiti pa ka kontinye s[em]v[er] k[on]m Laboratwa



Jij Ana Reyes

pou Kominote Entènasyonnal la. Nou fèt pou tounen nan Konstitisyon 1987 peyi a, pou n al nan «*Cour de Cassation*», pi gwo tribinal peyi a, pou jwenn prezidan ki dwe kontinye gouvènmen peyi a.

Sa te fèt deja, nan lane 1990, sou direksyon Jij Ertha Pascal Trouillot, premye fanm ann Ayiti, ki te nonmen prezidan. Se li k te pi jèn pase tout l[ig]t jij yo, men se li menm ki te pi kalifiye pou f[er] travay la. San bri, san kont, li te [ganize bonjan elektyon demokratik, nan dat 16 desanm, 1990, 9 mwa apre l te prete s[em]an nan

dat 13 mas menm lane a. Epi 7 fevriye 1991, prèt legliz Sen Jan Bosko a, Jean-Bertrand Aristide, de prete s[em]an k[on]m prezidan.

Gwo pwoblèm pou Ayisyen nan peyi Etazini

Pandan nou t ap tann 7 fevriye, nan dat 3 fevriye, administrasyon Prezidan Donald Trump lan te bay Ayisyen youn koutba. Apre l te di peyi Etazini ap kanpe djanm ak Ayiti pou sa vr[em]an chanje, li montre se pale anpil met la. Vwa la ke administrasyon Prezi dan Trunp la deklare tout Ayisyen k ap jwi dwa TPS (*Temporary Protected Status*) se youn bann ilegal ki pral arete e dep[er]te ann Ayiti. ?ske nou konnen konbyen Ayisyen k ap sibi move kou sa a? Se omwens 350 mil ki ka pran move kou a!

Sa se youn krim pou y ap dep[er]te mounn al lage tankou youn pakèt rad sal nan youn peyi k ap sibi anba gang ame jouk nan dan, k ap touye mounn adwat ag[er]ch, nan youn peyi kote plis pase youn milyon mounn kouri kite kay yo pou sove lavi yo, kote plis pase youn milyon nan 12 milyon mounn nan peyi a ap mouri grangou !

Un Dieu pour les malheureux !

Kesyon TPS pou Ayisyen an te gentan rive nan tribinal, epi nan lapremidi 2 fevriye, k[er]ke zè s[em]man anvan pou desizyon gouvènman an te antre ann aksyon, youn jij federal foure bouch nan kesyon an. Jij Ana C. Reyes, nan Wachin tonn, te deside anfavè 5 Ayisyen ki te pote plent, paske yo t ap p[er]di

dwa TPS yo. Nan youn desizyon, sou 83 paj ekri, Jij Reyes pran desizyon kont administrasyon Prezidan Trump lan. Li montre ke gen diskriminasyon kont Ayisyen nan desizyon administrasyon an.

[K] m di tou ke gen plizyè [ganizasyon dwa mounn an Florid epi nan eta Ohio, ki te leve lavwa anfavè Ayisyen TPS yo. Menm Gouvènè Ohio a, Mike DeWine, ki se Repibliken, te leve lavwa kont enjistis k ap fèt kont Ayisyen yo. Pou nou menm ki li angle, voye je nou sou atik **HAPPENINGS**, nan premye paj journal la pou n wè tou sa Gouvènè DeWine di.

Antouka, tout bagay panko fin rezoud, paske administrasyon Trump lan f[er] presyon sou Jij Reyes pou l ta f[er] bak sou desizyon l anfavè mounn TPS yo. Sa pa mache. Epi administrasyon an di li pral nan tribinal Kou Dapèl, menm nan pi gwo tribinal peyi a, ki rele «*Supreme Court*», tankou «*La Cour de Cassation*» ann Ayiti, lè Lajistis te egziste.

[K] m mwen te di depi nan k[on]mansman, byen ke Mwa Fevriye a se mwa **Black History**, (Is twa p[er]p[er] nwa) Ozetazini, Ayisyen pa ladan. Men gen youn paw[er]l an franse ki aplike pou malere yo: «*Il y a un Dieu dans les cieux pour les malheureux !*» (Gen Bondye nan syèl la pou malere yo). Nou wè men Bondye jan sa ap dewoule kounnye a. Antouka, pa bliye malere yo nan priyè nou !

TiRenm/ Grenn Pwonmennen
raljo31@yahoo.com

Valets en rébellion, maîtres en colère

Par Hugues Célestin *

Jadis, dans les zones rurales, à la tombée du jour, les anciens rassemblaient les enfants sous le grand arbre du «*Lakou*» près d'un feu de bois crépitant, pour leur transmettre la mémoire du pays et la conscience des luttes qui l'avaient façonné. Ils racontaient l'épopée fondatrice, l'audace des insurgés, l'invincibilité pr[er]tée à certains généraux «*Cacos ou Piquets*» protégés par «*Ogou*», ce Loa guerrier qui, di sait-on, chevauchait François Capois, dit Capois-La-Mort, à Vertières, lors de l'ultime bataille de la guerre de l'Indépendance, le 18 novembre 1803. Ces récits rappelaient que la dignité, la souveraineté et la liberté ne se reçoivent pas, mais se conquièrent et se défendent au prix du sang, portant ainsi un message implicite à l'adresse des générations futures. Les injustices subies et les exploitations tolérées sèment les graines d'une colère qui, si elle n'est pas dirigée contre le véritable adversaire, finit par se retourner contre le peuple lui-même. À côté de ces histoires héroïques, ils n'ont jamais négligé les contes de Bouki et Malice, les histoires des «*Galipòt Boukle*» et autres.

Le 6 janvier, à minuit, jour d'«*Ogou Badagri*», la société secrète «*Galipòt Mapyanbou*» se réunit entre la montagne et la plage d'Anse

du Clerc, aux Abri cots, là où la Grand'Anse respire, profonde et silencieuse. La terre semble hésiter avant de se livrer à la mer, et chaque souffle de vent porte la mémoire d'un peuple qui a appris, par le sang et la sueur, à souffrir, à résister et à transformer la colère en force. Après Bon bon, lorsque le paysage se dépouille du tumulte, la côte s'ouvre sur cette anse discrète, presque secrète. Il y a un village, une plage, un seuil affectif, un espace de répit ; une mer bleue devenue miroir des espérances modestes, des fatigues accumulées et des fidélités obstinées. Son horizon est promesse d'évasion, ligne de dialogue entre ceux qui partent, ceux qui restent habiter Haïti, malgré tout. Anse du Clerc incarne ainsi la Grand'Anse profonde, celle qui ne se proclame pas, mais se transmet une géographie du cœur faite de lenteur et d'amour.

Dans cet espace encore préservé de la gangstérisation en pleine expansion, les nouveaux initiés furent conduits au cœur du rituel. Il s'agissait d'une épreuve de soumission totale, destinée à éprouver la loyauté, à briser les hésitations et à imposer le respect absolu des règles du groupe. Les corps furent marqués, les esprits mis à l'épreuve, et l'on exigea de chacun qu'il renonce à toute limite morale pour se fondre dans la logique collective. Au point culminant du rite, tous

devaient se métamorphoser symboliquement en chiens, errant dans les bois pour étrangler ou sucer le sang des animaux. Cet acte représentait l'ultime déshumanisation, où l'individu cessait d'être sujet pour devenir un simple instrument.

C'est alors qu'une voix s'éleva, dissonante et fragile, mais lourde de sens. Le silence fut brisé par l'un des participants, dénonçant ce qu'il qualifiait d'autodestruction. Il rappela que nous sommes tous fils d'Antoine «*Nan Gornnye*», issus de cette paysannerie qui a longtemps été notre rempart, notre matrice. Cette violence sera contre nos bêtes, nos communautés, elle ne fera que prolonger la logique même de notre asservissement. Au contraire, cette puissance organisée, cette discipline collective, doit viser ceux qui humilient, exploitent et dépouillent le pays depuis des générations. Entre valets dressés à mordre et maîtres, furieux à l'idée de perdre le contrôle, se joue, aujourd'hui, une bataille silencieuse, mais décisive.

Chaos organisé et lutte pour le pouvoir

Depuis des décennies, la crise haïtienne est conçue, financée et administrée de l'extérieur. Plans d'urgence, missions internationales, conditionnalités financières et dispositifs sécuritaires transforment Haïti en simple objet de gestion internationa-

le. Ils déchargent les dirigeants locaux de toute responsabilité politique. Les décisions structurantes se prennent dans des cercles fermés, hors du regard citoyen. La démocratie se réduit alors à une procédure intermittente et conditionnelle, quand elle n'est pas purement et simplement suspendue. Cette situation incarne la dépendance politique la plus profonde, durablement enracinée et méthodiquement entretenue avec la complicité active des élites dirigeantes, qui y trouvent protection et rente de pouvoir.

La dépendance organisée n'a pas seulement neutralisé la souveraineté populaire. Elle a méthodiquement démantelé l'État, le livrant sans défense à l'ingérence et à la fabrication du chaos. Lors qu'un État est privé du monopole de la violence légitime et dépourvu d'une administration territoriale effective, d'un système judiciaire fonctionnel et d'un Parlement élu, il perd toute capacité de se gouverner réellement.

Le recul de ce qui subsiste de cet État permet à l'ambassade des États-Unis, à Port-au-Prince, avec le soutien constant de la communauté internationale, d'organiser et de planifier le désordre. Ce vide structurel ouvre ainsi un espace idéal à l'ingérence et à l'installation durable du chaos. Dans cet environnement, des élites-courriers, peu soucieuses de construi-

re une légitimité populaire, ont cultivé leur maintien au pouvoir par l'homologation extérieure. Ce comportement capitulaire constitue une réponse politique à la forme que prend la crise, lorsqu'aucune force interne n'est en mesure de la résoudre. De ce délitement institutionnel et de cette tutelle internationale assumée est né un objet politique sans racines ni légitimité : le Conseil présidentiel de transition (CPT), simple bande de truands.

Ainsi, le CPT est le produit de la nouvelle phase de décomposition de l'État dépendant, déclenchée après l'assassinat du président Jovenel Moïse. À la suite de l'exil forcé du gestionnaire de cette continuité, l'ancien Premier ministre Ariel Henry a permis au gouvernement américain, avec l'appui des élites affairistes, de bricoler d'urgence un dispositif destiné à renforcer le chaos et à amplifier l'instabilité. Haïti se retrouve désormais avec neuf présidents. Sur le papier, leur mandat se voulait ambitieux : rétablir l'ordre public, désarmer les gangs, réorganiser l'État, préparer des élections crédibles et refonder les institutions. Dans la réalité, cette mission titanesque est confiée à une structure sans base populaire, dépourvue de force coercitive et privée d'autonomie politique, conçue

Suite en page 7

HAPPENNINGS!

Continued from page 1

8, in which he declared that security and elections were his main priorities.

To be pointed out, the United States, through Secretary of State Marco Rubio, who was echoed in Port-au-Prince by the U.S. Chargé d'Affaires Henry Wooster, had declared support for Fils-Aimé, who was somewhat competing with the CPT to assume total control of the government. When CARICOM followed in the footsteps of the U.S. and declared support for Fils-Aimé, it was a done deal.

Undoubtedly, a last show of force by the American government sealed the deal, when, on February 5, the American Embassy in Port-au-Prince announced the arrival of three warships in the harbor of Port-au-Prince, Haiti's capital. Apparently, they were like reinforcement to other U.S. Coast Guard vessels already patrolling the Caribbean waters.

One wonders whether the U.S. will try, by its military presence, to deal with the armed gangs that have caused death and desolation in all sectors of the society. Though the Trump administration had previously dubbed the gangs "terrorists" with foreign contacts, little had been done to curtail them, if not for a "Gang Suppression" unit said to be com-

posed of 5,500, which was announced by the United Nations Security Council on last November. As of writing, the gang-fighting unit has yet to show its effectiveness.

A multifaceted crisis in Haiti

One wonders whether the U.S. takes into consideration all aspects of the multifaceted crisis in Haiti, which has affected the country, with reports from the UN about more than 5 million of the 12 million inhabitants suffering from hunger and about 1.4 million Haitian refugees in their own country, having fled their homes, especially in and around the capital to go to the northern and southern parts of the country which are safer from gang violence.

Imagine that on February 3, the Department of Homeland Security (DHS) was ready to enact the anti-TPS (Temporary Protected Status) policy against Haitians. That would have affected some 350,000 Haitian TPS holders who were to be arrested and deported to Haiti. Kristi Noem, DHS Secretary General, asserted that the situation in Haiti had known an amelioration. Far from it.

Regarding TPS. Haitians began benefitting from it under President Barack Obama, following the January 12, 2010, earth-

quake that caused havoc in Haiti. Moreover, since then, the political situation has deteriorated so much, causing many Haitians to seek refuge in neighboring countries, including in the U.S., especially.



Mayor Zorhan Mamdani

Some important voices heard favoring Haitian TPS holders

For example, *Bing.com* reports that "Ohio Governor Mike DeWine has expressed strong concern over the federal government's effort to end Temporary Protected Status (TPS) for Haitian immigrants." The Republican governor, speaking at a press conference January 30, asserts that "returning them to an increasingly violent and dangerous Haiti is not a viable option." Moreover, he emphasized that "Haiti is not a safe place: to return," noting

that "the gangs are controlling a good part of the country, it's extremely violent, the economy is in shambles, the government does not function, they are virtually worthless, so this is a very, very dangerous place."

The governor points out that an eventual action against the Haitians will also negatively affect the U.S. We let him explain: "Imagine you've got thousands of people in Springfield, but also in the whole Miami Valley area, who are working, and, legally they can work one day, and the next day employers cannot employ them," DeWine said.

A court decision in favor of TPS holders

The situation reached the courts and federal judge Ana Reyes, in Washington, ruled in favor of the TPS holders on Monday afternoon, February 2nd, on the eve of the government's order coming into effect. The 83-page decision really puts the government in a corner. The Haitians have a respite. But for how long? The Trump administration already has asked the judge to annul her decision. To no avail. Now, he's said to view appeal, even Supreme Court to void Judge Reyes decision. Now, it's wait-and-see!

Mayor Mamdani to the rescue

Recently elected New York Mayor Zorhan Kwame Mamdani has made a generous offer to the Haitian TPS holders. In a posting

on *Townhall*, February 4, entitled, (*Mamdani offers 'Free' Legal Help for Haitian TPS holders*), we read: "New York City Mayor Zorhan Mamdani on Tuesday [February 3] announced, via social media, that the city would offer free immigration legal assistance." To those who have Temporary Protected Status on Facebook, he's more direct. He states: "Too many of our Haitian neighbors are stuck in legal limbo. As the fight over Temporary Protected Status continues, we encourage anyone with TPS to use the city's free immigration legal support and explore every legal pathway."

Gratefully, we say thanks to Mayor Mamdani!

A physician of Haitian ancestry is the new Health Commissioner of New York City

On January 31, Mayor Mamdani made several appointments. Among them, we point to one of ours, Dr. Alister Martin, who's been appointed Commissioner of New York City Department of Health and Mental Hygiene. We take the opportunity to point out that in the 1960s, Haitian medical doctors fled the Duvalier dictatorship in Haiti and were welcomed in several American and Canadian cities. In those days, when one saw a French name of a physician in the telephone books, it was generally that of a Haitian.

RAJ
raljo31@yahoo.com

Valets en rébellion, maîtres en colère

Suite de la page

uniquement pour indéfiniment prolonger la transition.

À quelques jours de l'échéance du 7 février 2026, que le CPT s'était lui-même fixée pour clore sa mission, incapable de produire le moindre résultat, il choisit de fabriquer le conflit et de déplacer le champ de bataille. Cet acte cynique ne porte ni sur une divergence de projet, ni sur une alternative politique ; il cible Fils-Aimé comme obstacle dans la lutte pour l'après-7 février. L'échec n'est pas sanctionné, seule compte la position occupée. La crise n'oppose pas deux visions de l'État, elle met en face deux prétendants au pouvoir. Cette confrontation est l'aboutissement logique d'une transition bâtie sur l'ambiguïté, l'improvisation et la lutte permanente pour contrôler le pouvoir. Avant Alix Didier Fils-Aimé, plusieurs Premiers ministres se sont succédé à un rythme révélateur d'un pouvoir sans boussole, où les alliances se nouent et se défont au gré des pressions internes et des signaux extérieurs.

Par une résolution signée par cinq de ses sept membres votants, le CPT prétend révoquer le chef de gouvernement et lui substituer son ministre de l'Économie et des Finances. Cette manœuvre tardive, relève moins de la gouvernance que du réflexe de survie politique. De son côté, Alix Didier Fils-Aimé incarne une forme de fragilité politique ; celle

d'un Premier ministre sans base populaire propre, sans réel soutien national. Par cet acte, le CPT en fin de mandat cherche à prolonger son influence par la substitution du Premier ministre. Fils-Aimé s'accroche à une légitimité par défaut, adossée au refus des chancelleries de voir sombrer la transition dans un chaos supplémentaire qu'elles ne contrôlent pas.

Le CPT mis au pas par ses maîtres

La tentative du CPT de se débarasser du Premier ministre n'aura tenu que le temps d'un communiqué. L'initiative des valets déplaît aux maîtres. À peine la résolution rendue publique, les puissances tutélaires, États-Unis en tête, suivies du Canada et de la France, rappellent que l'on ne change pas les règles du jeu sans l'accord des grands arbitres extérieurs. Le CPT peut provoquer de petites crises internes, mais il reste incapable de redessiner l'architecture du pouvoir par lui-même. Ce rappel à l'ordre, sec et sans ambiguïté, a fait voler en éclats la manœuvre. La colère des maîtres révèle le grand jour que le pouvoir réel ne se trouve ni à la Villa d'Accueil, ni à la résidence officielle des Premiers ministres, transformée en Primature, mais à l'ambassade américaine et dans les chancelleries alliées, qui tiennent les rênes de la décision et dictent la marche du pays.

La tutelle a ses règles et ses prin-

cipes s'imposent, les domestiques devenus importants oubliant souvent que les privilèges ne valent que par leur servitude. Ils ont effacé de leur mémoire toutes les courbettes et tractations qui les avaient mis en lice pour décrocher une place dans l'embauche américaine, sous l'œil attentif de la CARICOM. La colère des maîtres ne vient ni d'un attachement à Fils-Aimé, ni d'un quelconque souci démocratique. Car si les puissances étrangères planifient et tolèrent l'inefficacité, l'immobilisme et l'échec, elles ne digèrent pas l'imprévisibilité. L'international a tranché selon les règles de la géopolitique : dans un pays en déliquescence, un exécutif affaibli mais prévisible l'emporte sur un Conseil en roue libre, tenté par des coups de force de dernière minute et soudainement incontrôlable. La stabilité recherchée n'est pas celle du peuple haïtien ; c'est celle des intérêts stratégiques régionaux, du contrôle migratoire et de la gestion sécuritaire minimale.

La nature réelle de la transition se dévoile, un protectorat politique non déclaré, les déclarations diplomatiques, habillées du vocabulaire de la stabilité et du dialogue, ne sont que des instruments de discipline politique. Elles fixent les bornes de l'acceptable et rappellent aux dirigeants locaux leur statut : gestionnaires sous surveillance. Le plus tragique dans cet épisode est peut-être la docilité avec laquelle cette mise au pas est intégrée au jeu politique local. Juste

un ajustement tactique, un recul discret, et la poursuite de la transition conforme. De toute façon, les crises internes deviennent des opportunités de repositionnement, chaque faction cherche moins l'adhésion nationale que le feu vert des ambassades.

Souveraineté en faillite, rupture s'impose

Le 7 février 2026 n'ouvrira pas au tomatiquement une nouvelle ère. Il marquera la poursuite assumée de la confiscation et de l'aggravation du chaos, imposées par une reconfiguration décidée de l'extérieur. Les discours sur une sortie ordonnée de la transition relèvent désormais de la fiction. La prolongation de la transition sera présentée sous une forme reconditionnée, rebaptisée, amendée. Quel que soient les ajustements cosmétiques, un discours sur la continuité de l'État, et la transition survivra à elle-même. Les mêmes acteurs, les mêmes pratiques, la même absence de mandat populaire, mais avec une nouvelle date butoir destinée à calmer momentanément les critiques. Cela n'apporte aucune solution et contribue à institutionnaliser l'exception tout en normalisant l'illégalité. La tutelle apparaîtra sans masque, un nouvel exécutif sera adoubi selon des règles fixées hors du champ national.

Il faut désormais cesser de mentir ; les responsabilités sont connues, elles portent des noms, des fonctions, des signatures. La reconstruction véritable de l'État, la rupture avec la dépendance et la refondation de la

légitimité populaire resteront hors de portée tant que les causes profondes qui ont engendré le chaos ne seront pas affrontées. La tutelle se reproduira, quel que soit le nom du Conseil, du Premier ministre ou le calendrier anoncé pour des élections. Haïti a besoin d'un acte politique fondateur, porté par le peuple, contre les élites défaillantes et contre l'ordre international qui prospère sur son affaiblissement.

Sans cette rupture historique, le pays continuera à changer de gouvernants sans jamais rompre le cycle de ses crises. Le 7 février ne sera plus une date symbolique de souveraineté, mais le simple rappel de la prise de fonction des présidents. Chaque année qui passe sans confrontation des causes profondes du chaos accroît la dépendance, renforce l'impunité et creuse un fossé entre le peuple et ses institutions. Haïti ne peut espérer retrouver sa souveraineté que par l'organisation minutieuse d'une mobilisation collective, courageuse et déterminée, qui débouchera sur une insurrection populaire, seule capable de mettre fin à l'influence étrangère sur ses choix vitaux et d'imposer enfin la responsabilité populaire.

* **Ingénieur Hugue Célestin**
Grand Pré, Quartier Morin, 24 janvier 2026
Membre de : Federasyon Mouvman Demokratik Katye Moren (FEMO-DEK);
Efò ak Solidarite pou Konstriksyon altènativ nasyonal popilè (ESKANP)

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Des Obituaires en bref

Le pasteur Jesse Jackson, icône des droits humains, a fait le voyage éternel. Hier mardi, 17 février, la nouvelle faisait le tour des réseaux sociaux et la une sur les chaînes de télévision. La famille fait le silence, en ce qui concerne la maladie qui a mis fin à sa vie. Mais des informations médicales le concernant faisaient croire qu'il était une victime de la maladie de Parkinson. À 84 ans, il s'était fait une place au sein du club des « plus robustes », tel qu'expliqué dans le Psaume 90, verset 10.

Ceux qui ont vécu les années 60, l'ont vu à l'œuvre durant la campagne dite des droits civils (the Civil Rights Movement). On pourrait dire que c'est lui et le Rév. Martin Luther King qui animaient le mouvement des droits humains, aux États-Unis. Suite à l'assassinat du Rév. King, Rév. Jackson était presque seul à l'avant-garde du mouvement.

Originaire de Chicago, il y est adulé, comme on devait s'y attendre. Et l'ex-président Barack

Obama et son épouse Michelle, Chicagoais aussi, ont été parmi les premiers à publier une note dans laquelle ils expriment leur peine, tout en saluant ce « géant » qui, durant plusieurs décades, avait beaucoup œuvré pour le triomphe des droits humains, surtout ceux des Noirs, qui subsistent encore les vestiges de la ségrégation raciale. Il est opportun de rappeler aussi que Jesse Jackson a pavé la voie à la présidence d'Obama. Candidat démocrate malheureux, à la présidence des États-Unis, à deux reprises, en 1984 et 1988.

Par ces temps qui courent où la présente administration américaine fait des mamours à la supériorité raciale, on ne s'attendait pas à ce qu'un certain secteur politique américain adresse des propos bienveillants à l'égard de Jesse Jackson. Toutefois, le président Donald Trump a fait un panégyrique loquace de Jesse Jackson, qu'il a publié sur son site *Truth Social*, et dans lequel il

présente le pasteur Jackson comme « une force naturelle ». Il n'a pas raté l'occasion pour dire qu'il avait donné son appui à « Rainbow PUSH Coalition », ayant mis à la disposition de l'organi-



Le pasteur Jesse Jackson

sation de Jesse Jackson des bureaux de fonctionnement, en sus de maintenu le contact avec le leader.

On ne saurait citer tous ceux qui ont salué élogieusement M. Jackson, mais on mentionnera l'ex-président Joseph Biden et Ka-

mala Harris, la vice-présidente de ce dernier. Il faut ajouter que celle-ci a été défaite par M. Trump, au scrutin de 2024, en se faisant élire à la première magistrature des États-Unis.

Les œuvres de Jesse Jackson l'ont suivi jusqu'au tombeau. Que la terre lui soit légère !

Serge Conille est mort

Avant-hier, lundi 16 février, cet ancien ministre des Duvalier et parlementaire sous le même régime, qui était hospitalisé, à North Shore Hospital, à Manhasset, dans le Long Island, est parti pour l'au-delà.

En cette circonstance, nous présentons nos sincères condoléances à sa famille, surtout à notre ami Garry Conille. Que son âme repose en paix.

Lucy Orlando n'est plus avec nous

Lucmila, que nous connaissons tous de son nom Lucy Orlando, nous a laissés, le 3 février, à l'âge

de 82 ans. Elle habitait Fort Lauderdale, en Floride, où elle avait des proches dans le milieu politique républicain de haut niveau, à un tel point qu'elle était connue de son surnom « Mme Bush ». Car, c'est sous la présidence de George W. Bush qu'elle avait des relations privilégiées dans le monde politique des républicains. Puis, en Floride, elle maintenait des relations politiques avec Jeb Bush, le frère du président, qui était gouverneur de l'état.

Les funérailles de la remarquable Lucy Orlando auront lieu ce vendredi, 20 février, de 2 h à 3 h p. m., au 3801 University Drive, Unit 505, Sunrise, FL., 3309. Il y aura une séance d'exposition de la dépouille de la défunte, demain jeudi, 19 février, de 5 h à 7 h p.m., au 3750 N. State Rd 7, Lauderdale Lakes, FL., 3309.

Nos sincères condoléances à la famille et à tous les ami/es affectés par ce deuil.

Pierre Quiroule II
raljo31@yahoo.com

IL FAUT ENOPECHER QUE LES ANCIENS MEMBRES DU CPT ESQUIVENT LA JUSTICE

Appel à rendre les ex-conseillers présidents disponibles aux poursuites

Un seul des neuf membres du CPT a fait sa déclaration de patrimoine

Suite de la page 1

nement de la Haute Cour de Justice, introduit en réalité un mé canisme problématique de cette juridiction d'ex-



Premier ministre de facto Alix Didier Fils-Aimé.

ception, ce qui aurait pour effet de dessaisir les tribunaux ordinaires— alors même que la Haute Cour de Justice ne peut pas être constituée en l'absence du Parlement ». Cette organisation a conclu que : « (...) il s'agit

d'un verrou procédural aux conséquences lourdes».

Une vague de hauts fonctionnaires attendent d'être mis en accusation

Pour commencer, le mandat du CPT terminé, trois de ses ex-membres doivent être dans la tourmente, en attendant qu'ils soient appelés à rendre des comptes à la Justice. Il s'agit des ex-conseillers présidentiels Emmanuel Vertilaire, Louis-Gérald Gilles et Smith Augustin, les trois qui ont été pris en flagrant délit de de mande de pots-de-vin d'un montant de 100 millions de gourdes du président du Conseil d'administration de la Banque nationale de crédit (BNC). Au lieu d'accéder à leur demande, Raoul Pascal Pierre-Louis avait décidé de vendre la mèche.

Bien que Gary Conille,

alors Premier ministre, eut décidé de mettre M. Pierre-Louis en disponibilité, en sus de lancer le système judiciaire après lui et ce dernier s'est



Raoul Pascal Pierre-Louis, ex-président du Conseil d'administration de la Banque nationale de crédit.

fait fugitif de la Justice, les trois conseillers présidentiels ont été renvoyé par-devant la Justice par l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC). Cela signifie que MM. Vertilaire, Joseph et Gilles atten-

dent d'être convoqués en Justice.

Il semble que le décret du 1^{er} décembre 2025 ait été conçu pour servir de bouclier juridique aux trois conseillers présidentiels se trouvant sous le coup d'une poursuite judiciaire. Mais le RHAJAC croit que plusieurs autres membres du gouvernement intérimaire bénéficieront

également des provisions de ce décret, en cas de poursuite à leur rencontre.

Il faut se demander si Alix Didier Fils-Aimé donnera gain de cause au RHAJAC, étant, lui aussi, passible de poursuite judiciaire pour la manière dont il a géré les affaires publiques, pendant qu'il était au timon des affaires. L.J.

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse

Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-
PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

MES RÉFLEXIONS SUR L'AVENIR D'HAÏTI

Le gouvernement doit dégager et se retirer !

Par Jean Miguel Auguste *

Après plus d'un an et demi sans résultat, ce pouvoir de facto doit remettre le tablier le 7 février prochain puisqu'il est indéfendable et injustifiable, impopulaire et exécrationnel... Le CPT et le gouvernement doivent dégager et se retirer.

Le peuple haïtien ne se reconnaît plus depuis longtemps en ces mauvais dirigeants...alors le soutien et support continus donnés à l'un et l'annulation des visas des autres apatrides ne peuvent être que complicité dans la guerre de basse intensité qui fait des victimes journalières dans toutes les couches de la population et détruit à petit feu le pays tout entier et constitue une trahison aux aspirations les plus profondes de liberté, de sécurité, de paix, de développement du peuple haïtien...

Que nos prétendus amis de l'international sachent que nous avons compris la vraie signification de cette amitié de carnaval à la lumière de leurs comportements vis-à-vis de leurs vrais amis : Ukraine et Israël . de plus, même en Ukraine "une démocratie balbutiante," ils ont eu le souci de placer un Zelenski, tandis que chez nous, ils insistent et persistent, contre toute logique et

décence, à nous imposer des indécents, des indifférents à la misère du peuple, des cyniques, des corrompus et des incompetents que rien ne distingue et ne différencie des gangs terroristes.

Que l'international le comprenne, enfin, qu'il ne peut pas continuer à prétendre de la même voix qu'il veut voir fleurir la démocratie en Haïti, en même temps qu'il soutient des autocrates au pouvoir, des sans scrupules, des corrompus, des gens qui n'ont aucun respect des lois de la république, ceux-là mêmes qui sont responsables au premier chef de l'incapacité des forces de l'ordre à rétablir et à maintenir la sécurité à travers le pays et observe en silence et dans l'indifférence la plus totale et depuis trop longtemps les atrocités quotidiennes commises contre toutes les composantes de la population haïtienne .

Ce n'est peut-être pas le fruit du hasard que l'indifférence viscérale de nos dirigeants même vis-à-vis des brutalités commises contre le peuple, ressemble beaucoup au cynisme d'un jeune sénateur américain aujourd'hui devenu un vieil ex-président qui disait : « *Que Haïti s'élève vers la stratosphère ou qu'elle coule vingt mille lieues sous la mer de la Caraïbe, cela ne ferait aucune*

différence ». C'est ainsi que notre pays est vu et traité par nos faux amis depuis toujours.. Alors réveillons-nous et cessons de nous illusionner...

Enfin, au niveau systémique, nous ne devons jamais oublier que notre pays est venu au monde seul et est demeuré seul presque trois quart de siècle et continue d'être seul . pourtant, cette solitude a construit la citadelle et le palais de sans souci autrefois . cette solitude avait permis le miracle Dumarsais Estimé au 20e siècle . que cette solitude nous permette de regarder le monde d'aujourd'hui avec des lasers dans nos yeux...

LE peuple haïtien doit comprendre que c'est le virus de cette double indifférence internationale-locale qui occasionne la désintégration de la nation commencée depuis plus de sept décennies .

Il est temps de cesser cette politique discriminatoire par rapport à Haïti et d'appuyer les ennemis de la patrie après le 7 février et lors des prochaines élections à être organisées par un nouveau leadership propre qui inspire confiance à la population et qui la protège en détruisant les gangs et leurs suppôts .

Pour une fois, aujourd'hui et lors des prochaines élections, si vous avez un millième de la

morale dont vous vous vantez si souvent, vous devez permettre au peuple haïtien de regarder ailleurs, outre la faune des Conzès, des esclaves volontaires, des recyclés, des apatrides politiques et de choisir parmi les meilleurs, les plus compétents, les plus honnêtes, les plus patriotes, les plus soucieux du bien-être collectif ceux et celles à qui le peuple confiera la destinée, la sécurité, la prospérité, le développement d'Haïti . est-ce trop vous demander et en quoi cela nuit-il à vos intérêts inavoués et menace votre sécurité ?

Les conseillers présidentiels et le premier ministre sont devenus des irritants et ils doivent nécessairement partir pour débloquer la situation politique terrifiante dans laquelle nous vivons . en devenant, rappelons-nous, des irritants :

- Le président Aristide a perdu le pouvoir en deux fois.
- Le président Moïse, lui, l'a payé de sa vie.
- Le roi Ariel est en vacances prolongées chez ses patrons...
- Et bientôt, le CPT et le Premier ministre partiront...

En politique, il faut absolument éviter d'irriter trop de monde et surtout les requins... L'appui inconditionnel de l'international, au PM, irrite les gens de bien et les

vrais patriotes. Ainsi, dans ce jeu machiavélique.

L'An prochain à Verrières... « *Vle pa vle, fòk yo ale... Vle pa vle, yo prale* »...préparons leur sortie et leur après avec des personnes honorables, dignes, efficaces et soucieux du bien commun, de la sécurité de la population, de la reprise des territoires perdus, de la paix, de la modernisation et du développement intégral du peuple haïtien...

« *Haïti needs people with clean hands and clean sheets* », c'est-à-dire des personnes sans squelettes dans leurs armoires, mais des hommes et des femmes avec les mains et le cœur propres...

« *Haïti needs good friends, a Marshall plan, new and effective leadership and good governance* »...

Haïti a besoin d'être Haïti : prospère et moderne, juste et réconciliée, respectée et digne, fière et accueillante...

Le petit reste est disponible et prêt à assumer et relever ce grand défi immédiatement, dignement et efficacement...

L'an prochain à Verrières !

*Rév. Père Miguel Auguste
(29 janvier 2026)
+50937470865
+347 3378954
miguelnov19@gmail.com



ÉDITORIAL



Plus d'illusions, Washington prend les décisions politiques à la place du peuple haïtien

Les interventions de Washington, dans les affaires qui relèvent de la souveraineté d'Haïti, au cours de ces dernières décennies, mais surtout dans celles qui évoquent la volonté populaire nationale, faisaient attirer sur ce pays la foudre politique et diplomatique, tant haïtiennes qu'internationales. Si d'aucuns, nationaux et amis étrangers des Haïtiens, s'imposaient quelques retenues, souhaitant un changement d'attitude de la part du grand voisin du Nord, les illusions se sont évanouies, à la faveur de la mise en place d'une nouvelle administration intérimaire orchestrée par le gouvernement de Donald J. Trump, suite à trois autres précédemment établies, après la vacance présidentielle entraînée par l'assassinat du président Jovenel Moïse.

Avant d'entrer dans le fond du sujet, il est opportun de rappeler, aux uns et autres, cette réalité insolite constatée sous les différents régimes intérimaires installés après le crime du 7 juillet 2021 ayant rendu orpheline la présidence haïtienne. Il semble que les créateurs de ces administrations intérimaires, aient agréé le principe que les acteurs présidentiels, monocéphale ou à neuf têtes, y compris les directeurs généraux et autres hauts fonctionnaires des administrations publiques, qui les composaient, soient devenus millionnaires. On en veut pour preuve, à cet égard, que les pays tuteurs se sont donné pour mot d'ordre d'ignorer les accusations de demandes de pots de vin, de détournements de fonds public, de corruption et d'autres crimes financiers portées contre des conseillers présidentiels, des ministres, des directeurs généraux, en sus d'autres grosses légumes du pouvoir, par des journalistes et d'autres entités crédibles du pays.

Il est aussi curieux de constater qu'au moment où les Américains, les Canadiens et leurs alliés décernent des sanctions, à des membres hauts placés du gouvernement, sous l'accusation d'appui aux gangs armés, ou à l'encontre de l'ex-président Michel Joseph Martelly, pour les mêmes motifs, en sus de trafic de drogues et de blanchiment d'argent, le silence reste total par rapport aux crimes liés à l'enrichissement illicite dont sont accusés des membres du Conseil présidentiel de transition (CPT) et leurs affidés au sein de l'administration publique.

Aucun doute, les entités internationales ayant accouché de l'équipe présidentielle de transition, en la personne de neuf citoyens haïtiens en qui elles

ont trouvé des collaborateurs idéaux à leurs décisions, en ce qui concerne leurs plans pour Haïti, avaient l'assurance que ceux qui avaient jeté leurs dévolus sur Alix Didier Fils-Aimé, comme Premier ministre, seraient également au rendez-vous pour ouvrir la voie à une décision favorable aux intérêts de Washington.

Avec la présence de trois bateaux de guerre américains, dans les eaux territoriales d'Haïti, qu'on dit mouillés dans la baie de Port-au-Prince, la capitale d'Haïti, dont deux accostés à la Base Amiral Killick, site de la Garde côtière haïtienne, à Lamantin, commune de Carrefour, au sud de la capitale du pays. Voilà l'expression formulée en douce, mais brutale, à la fois, de la « *diplomatie canonnière* ».

Le mandat du deuxième Exécutif intérimaire, après la disparition du dernier chef d'État élu d'Haïti, parvenu à sa fin, les dirigeants américains se sont mobilisés dans la défense de leurs intérêts et non, quoiqu'ils disent, ceux du peuple haïtien. Aussi, ont-ils, encore une fois, foulé au pied la Constitution haïtienne, cette fois avec la collaboration agissante du Premier ministre que la présidence multicéphale de transition qu'ils avaient choisie. Puisque, personne, au sein des dirigeants haïtiens, tant de l'Exécutif intérimaire que du gouvernement n'a protesté la présence insolite de ces trois bateaux de guerre, qui avaient pour mission de faire respecter la volonté américaine pour Haïti.

Il faut retenir aussi que, au sein de l'équipe que la communauté internationale avait mise en place, pour gérer la transition, Washington avait jugé, à l'approche de la fin du mandat du CPT, que « *de deux maux, il faut choisir le moindre* ». Bien que le Département d'État ait été informé des filouteries dont a été accusé Alix Didier Fils-Aimé, cet entité en a fait la sourde oreille. Ayant voulu se défaire d'un CPT accusé de tous les crimes, des membres de ce dernier ayant été —ajoutés à la liste des personnes censurées, en sus de mesures de bannissement d'entrée sur le territoire américain. Avec le chef du gouvernement et le président de l'équipe présidentielle à bord comme partie prenante de la machine de destruction de la Constitution, davantage que les occasions précédentes, les Américains pouvaient dire qu'ils avaient le vent en poupe pour aller de l'avant avec leur stratégie anticonstitutionnelle contre d'Haïti. Une opération que Berg Geneva Hycinthe, PhD, avait pourtant dénoncée, dans une lettre de mise en garde au secrétaire d'État américain Marco

Rubio, à lui adressée, quelques heures seulement avant la fin du mandat de la présidence multicéphale de transition.

Entre Laurent Saint-Cyr et Alix Didier Fils-Aimé, l'international a trouvé un instrument juridico-légal idéal pour brader les intérêts nationaux, puisque les démarches de ces derniers ont favorisé, à cent pour cent, ce que veut celle-ci, dans l'Haïti post-7 février 2026.

En effet, dans un premier temps, Laurent Saint-Cyr a nullifié le limogeage du Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé, en interdisant la publication, dans le journal officiel, *Le Moniteur*, du décret d'une majorité du CPT mettant en disponibilité de Premier ministre, prétextant qu'il n'entendait pas signer le document. Une exigence spécieuse, cette formalité n'existant pas dans la Constitution haïtienne. D'ailleurs, à cet égard, M. Saint-Cyr a violé la propre jurisprudence de l'institution dont il est le président, puisque aucun décret n'a été publié, lors de la révocation du Pre

mier ministre Gary Conille. Dans un second temps, l'administration Trump, a ordonné, sans crier gare, le déploiement des trois bateaux de guerre américains, dans les eaux territoriales du pays, dont deux avaient même mouillé au port de la Base navale d'Amiral Killick, l'unique installation navale des Forces armées d'Haïti (FAH).

Au bout du compte, la nouvelle équipe gouvernementale intérimaire porte l'empreinte de Washington, mais Haïti doit demander des comptes à ses fils et filles pour leur trahison. Mais la communauté internationale, prenant ses mots d'ordre de Washington, qui impose ses choix des dirigeants de ce nouvel intérim, feignent d'ignorer la colère qui gronde, dans la rue, contre l'ancienne équipe dirigeante en bloc. Car, au sein du CPT, comme parmi le gouvernement d'Alix Didier Fils-Aimé, pullulent les accusations de corruption, de détournement de fonds publics et d'autres crimes financiers.

HAÏTI
OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235 Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port au Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514-321-6434
12 Haïti 06 Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H4M2K7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valentin
13 K Avenue Faldethorpe, 81 Rt. Apt. 44
93310 Le Pré St. Gervais France
Tél. (33-1) 43-85-28-10

ÉTAT-UNIS

1ère classe
 48.00 \$ US, pour six (6) mois
 90.00 \$ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

553.00 FF, pour six (6) mois
 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1ère classe
 975.00 US, pour six (6) mois
 1600.00 US, pour un (1) an

EUROPE

73 EURO\$, pour six (6) mois
 125 EURO\$, pour un (1) an
Par chèques ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____

State/État _____

Zip Code/Code Régional _____

Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèques ou mandat bancaire

EDITORIAL



No more illusions: Washington is making political decisions on behalf of the Haitian people

Washington's interventions in matters falling within Haiti's sovereignty over the past few decades, particularly those relating to national sovereignty, have drawn political and diplomatic criticism from both Haiti and the international community. While some Haitians and foreign friends of Haiti exercised restraint, hoping for a change in attitude from their large northern neighbor, those illusions have vanished with the establishment of a new interim administration orchestrated by the Donald J. Trump administration, preceded by three others previously established after the presidential vacancy caused by the assassination of President Jovenel Moïse.

Before delving into the subject, it is worth reminding everyone of this unusual reality observed under the various interim regimes installed after the crime of July 7, 2021, which left the Haitian presidency vacant. It seems that the creators of these interim administrations agreed to the principle that the presidential actors, whether single-headed or nine-headed, including the directors-general and other senior officials who composed them, should become millionaires. Proof of this, in this regard, is that the guardian countries have made it their motto to ignore accusations of bribery, embezzlement of public funds, corruption, and other financial crimes brought against presidential advisers, ministers, directors-general, and other bigwigs in power by journalists and other credible entities in the country.

It is also curious to note that while the Americans, Canadians, and their allies are imposing sanctions on high-ranking members of the government on charges of supporting armed gangs, or on former President Joseph

Michel Martelly for the same reasons, in addition to drug trafficking and money laundering, there is still total silence regarding the crimes of illicit enrichment of which members of the Transitional Presidential Council (CPT) and their associates within the public administration are accused.

Il ne fait aucun doute que les entités internationales qui ont donné naissance à l'équipe présidentielle traditionnelle, composée de neuf citoyens haïtiens qu'elles considéraient comme des collaborateurs idéaux pour leurs décisions concernant leurs projets pour Haïti, étaient convaincues que ceux qui avaient jeté leur dévolu sur Alix Didier Fils-Aimé comme Premier ministre seraient également là pour ouvrir la voie à une décision favorable aux intérêts de Washington.

Avec la présence de trois navires de guerre américains dans les eaux territoriales haïtiennes, qui auraient jeté l'ancre dans la baie de Port-au-Prince, la capitale d'Haïti, dont deux sont amarrés à la base Admiral Killick, site de la garde côtière haïtienne, à La Mantin, dans la commune de Carrefour, au sud de la capitale du pays. Il s'agit là d'une expression subtile mais brutale de la « Le mandat du deuxième Exécutif intérimaire, après la disparition du dernier chef d'État élu, parvenu à sa fin, les dirigeants américains se sont mobilisés dans la défense de leurs intérêts et non, quoiqu'ils disent, ceux du peuple haïtien. Aussi, ont-ils, encore une fois, foulé au pied la Constitution haïtienne, cette fois avec la collaboration agissante du Premier ministre que la présidence multicéphale de transition qu'ils avaient choisie. Puisque, personne, au sein des dirigeants haïtiens, tant de l'Exécutif intérimaire que du gouvernement n'a protesté la présence insolite de ces trois bateaux de guerre, qui avaient pour mission de faire respecter la volonté américaine pour Haïti, the expression of gunboat Diplomacy.

It should also be noted that, within the team set up by the international community to manage the transition, Washington had decided, as the CPT's mandate was coming to an end, that "of two evils, the lesser must be chosen." Although the State Department had been informed of the misdeeds of which Alix Didier Fils-Aimé had been accused, it turned a deaf ear. Wanting to get rid of a CPT accused of all kinds of crimes, its members were added to the list of censored people, in addition to being

banned from entering US territory. With the head of government and the president of the presidential team on board as stakeholders in the machine of constitutional destruction, more than on previous occasions, the Americans could say that they had the wind in their sails to move forward with their anti-constitutional strategy in Haiti.

However, Berg Geneva Hyacinthe, PhD, had denounced this operation in a warning letter addressed to US Secretary of State Marco

Rubio just hours before the end of the multi-headed transitional presidency. But the international community, taking its cue from Washington, which is imposing its choice of leaders for this new interim government, is pretending to ignore the anger that is brewing in the streets against the former leadership. For within the CPT, as within the government of Alix Didier Fils-Aimé, accusations of corruption, embezzlement of public funds, and other financial crimes are rife.

HAITI  *Le monde est, par la voix*
OBSERVATEUR

Haiti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235 Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

Haiti-Observateur
96, Avenue John Brown, 3ème étage
Port au Prince, Haïti
Tél: (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haiti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514-321-6434
12 Haïti St Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H3M 2K7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Vastour
13 K Avenue Faldinette, Rt Rt Apt. 44
93310 Le Pré St. Germain France
Tel: (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS

1ère classe
 48.00 \$ US. pour six (6) mois
 90.00 \$ US. pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

553.00 FF. pour six (6) mois
 1005.00 FF. pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1ère classe
 73.00 US. pour six (6) mois
 120.00 US. pour un (1) an

EUROPE

73 EUROES. pour six (6) mois
 125 EUROES. pour un (1) an
Par chèques ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____

State/État _____

Zip Code/Code Régional _____

Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèques ou mandats bancaires

GROW YOUR BUSINESS WITH CLL MARKETING

Expert Promotion. Real Growth.



Let us take your business to the next level

At CLL Marketing, we specialize in promoting your brand, reaching new customers and drive real growth.

WHY CHOOSE US?

- ✓ Proven marketing strategies
- ✓ Social media & digital campaigns
- ✓ Targeted outreach that gets results

CALL US TODAY — LET'S GROW TOGETHER!

718-200-9079



@CLLMarketing

www.cllmarketing.com

JASMINE BEAUJUN

NURSE PRACTITIONER

SPECIALIZING IN PAIN MANAGEMENT

SERVICES OFFERED

- MEDICATION MANAGEMENT
- EDUCATION & LIFESTYLE COUNSELING



CALL US TODAY TO MAKE AN APPOINTMENT

347-238-5269

WHY CHOOSE JASMINE?

- COMPASSIONATE, INDIVIDUALIZED CARE
- EVIDENCE-BASED PRACTICE
- 10+ YEARS OF NURSING EXPERIENCE

YOUR PARTNER IN LONGTERM HEALTH AND WELLNESS



Natania Etienne

KADDISH POU

YOUN AYISYEN

Tradiksyon - Raymond Alcide Joseph